Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260402-2026_35-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 35

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	**26**
Représentés :	**01**
Votants :	**27**
Date de la convocation : 26 mars 2026	**Date de l'affichage :** 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Olivier DESPREZ – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Laurence POIRIER – Dominique MARION – Yannick BESNARD – Thierry BARRON – Marc LEBOISNE – Nadine BACHELIN – Véronique BRASSIER – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Madeleine VIEL – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE – Clément VAN CAUTEREN -

Excusée : Christine FREIN pouvoir à Carole LEGUENET -

Clément VAN CAUTEREN a élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération : URBANISME – Construction d'un programme de 25 appartements et 5 pavillons « Maison Héléna » – Désaffectation et déclassement de la parcelle n° 532 section AP – (Nomenclature : 3.4) -

M. le Maire laisse la parole à Mme Katia BONNANT, adjointe en charge de l'urbanisme, pour la présentation de ce dossier.

Elle rappelle :
Par délibération en date du 28 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé le principe de la cession de l'emprise foncière nécessaire à la réalisation d'un programme comprenant initialement 24 logements collectifs (PLUS/PLAI/PLS), dénommé « Maison Héléna », ainsi que 5 pavillons locatifs sociaux. Ce projet de cession foncière à vocation de permettre la réalisation d'une opération répondant aux besoins du territoire, notamment en matière de logements sociaux.

Le projet porte désormais sur une parcelle cadastrée section AP n° 532, d'une superficie de 3 941 m², située rue des Sablonnières et appartenant au domaine communal. Cette parcelle est issue d'un plan de division établi et certifié le 19 janvier 2026 par le géomètre-expert Nathalie Decamps (SARL GéoID).

Cette parcelle est aujourd'hui affectée à l'usage du public. Pour la céder, il convient d'en constater la désaffectation de son usage au public, permettant ainsi son déclassement et sa cession.

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260402-2026_35-DE

Par ailleurs, un permis de construire a été délivré le 10 février 2026 pour ce projet. Celui-ci prévoit une évolution du programme initial, portant le nombre de logements collectifs de 24 à 25 appartements, en complément des 5 pavillons locatifs sociaux.

Par décision du maire n° 2026-020D du 16 février 2026 et par arrêté municipal n° 2026-063 du 17 février 2026, une procédure de consultation du public a été engagée. Un barriérage a été mis en place le 17 février 2026 pour interdire l'accès à la parcelle. A l'issue d'un délai de 30 jours règlementaires, il est constaté que cette consultation n'a donné lieu à aucune observation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE de désaffecter la parcelle cadastrée n° 532 section AP à l'usage du public,***
- ***DÉCIDE de déclasser cette même parcelle pour la céder au bailleur social ESPACIL HABITAT et mener à bien le programme de construction de 25 appartements et 5 pavillons,***
- ***AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 8 avril 2026

Clément VAN CAUTEREN
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr